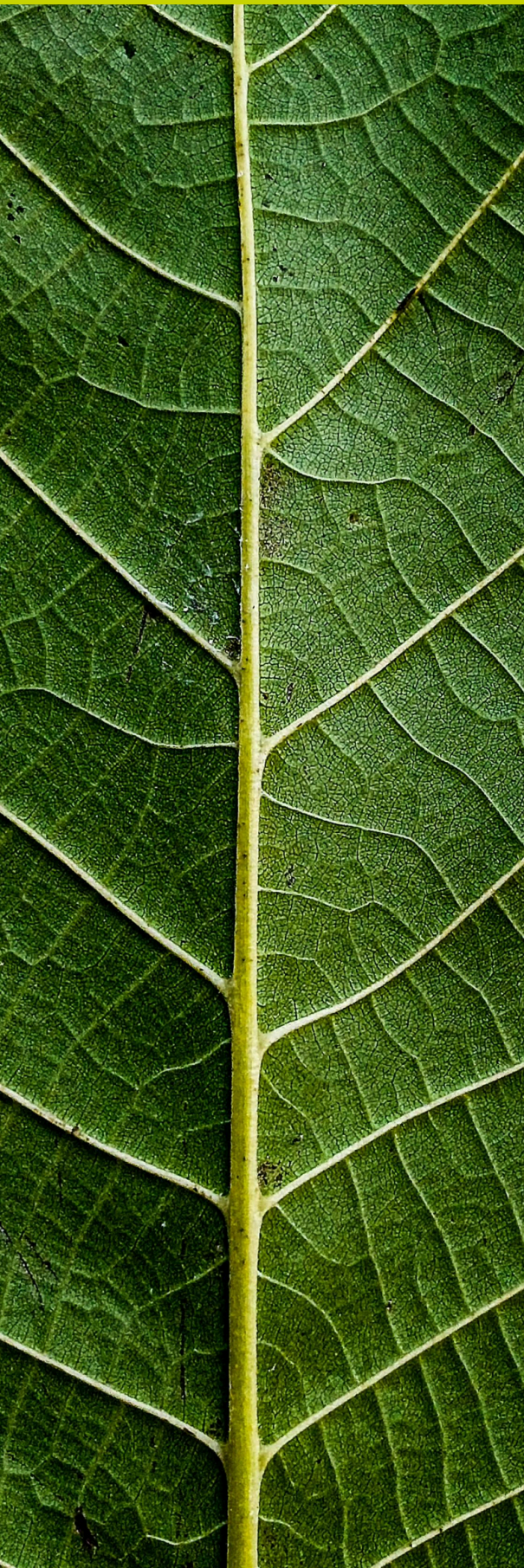


Méthanisation



Signature du pacte d'associés
Un projet local pour un territoire engagé

SOMMAIRE



1

L'UNITÉ DE MÉTHANISATION

2

COMPRENDRE LA MÉTHANISATION

3

LE PROJET EVOO

5

UN TERRITOIRE FORTEMENT INVESTI
DANS LA PARTICIPATION CITOYENNE

6

DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES
POUR TRANSMETTRE ET SENSIBILISER

7

UN PROJET AU SERVICE DU TERRITOIRE
APPROUVÉ PAR SES HABITANTS

8

UNE GOUVERNANCE
ENGAGÉE ET RECONNUE

9

INTERVIEWS DES ACTEURS

L'unité de méthanisation



Une démarche au cœur de la transition énergétique locale

La Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) s'engage activement dans la transition énergétique en accompagnant le développement de solutions durables, adaptées aux réalités de son territoire. Parmi ces solutions, la méthanisation occupe une place centrale : elle permet de produire une énergie renouvelable à partir de déchets organiques, tout en valorisant les ressources locales.

Dans ce cadre, la CCVOO propose des actions d'initiation et de sensibilisation à la méthanisation, à destination du grand public, des jeunes et des acteurs du territoire.



Comprendre la méthanisation

Valoriser la matière

La méthanisation est un procédé biologique naturel de dégradation de la matière organique en l'absence d'oxygène, réalisé par des micro-organismes. Ce processus, maîtrisé dans des unités spécifiques appelées digesteurs, permet de transformer des déchets et résidus organiques en énergie renouvelable et en fertilisant.

Concrètement, différentes matières peuvent être valorisées :

- Cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVES)
- Déchets alimentaires présents sur le territoire dans un rayon d'approvisionnement de 30-40 km maximum
- Sous-produits agroalimentaires



Générer du BioGaz

Au cours de la fermentation, ces matières produisent un biogaz composé principalement de méthane. Ce biogaz, épuré et injecté dans le réseau gaz de ville.

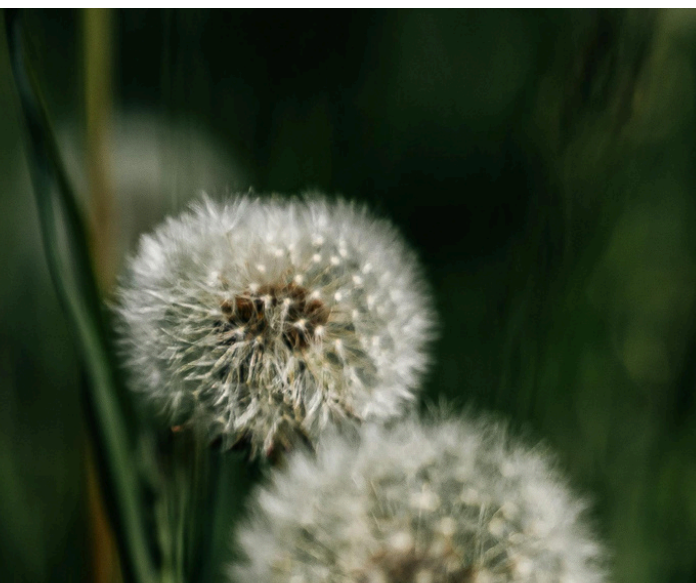
Le résidu du processus, appelé digestat, est un fertilisant naturel riche en éléments nutritifs. Il permet de réduire l'usage d'engrais chimiques et de boucler un cycle vertueux entre production d'énergie et agriculture.

Propulser le territoire

La méthanisation présente de nombreux bénéfices pour le territoire :

- Réduction des déchets et meilleure gestion des matières organiques
- Production d'une énergie locale, renouvelable et pilotable
- Diminution des émissions de gaz à effet de serre
- Renforcement de l'autonomie énergétique
- Création de valeur et d'emplois locaux

En développant cette filière, les porteurs du projet ont fait le choix d'une solution concrète, au croisement des enjeux environnementaux, économiques et agricoles, au service d'une transition énergétique durable et de proximité.



Le projet Énergie Vallées de l'Orne et de l'Odon (EVOO) est un projet collectif de production d'énergie renouvelable par méthanisation, avec injection de biogaz dans le réseau, porté par un ensemble d'acteurs locaux publics, privés, agricoles et citoyens.



Le projet EVOO

Énergie Vallées de l'Orne et de l'Odon

Les porteurs du projet

Le projet réunit plusieurs partenaires complémentaires.

Quatre **agriculteurs du territoire**, dont les exploitations sont majoritairement céréalières, sont impliqués sur les secteurs d'Esquay-Notre-Dame, Maltot, Louvigny et La Caine. Ils constituent le socle agricole du projet.

L'entreprise **SEP Valorisation** apporte son expertise dans la collecte et la valorisation des déchets organiques (biodéchets, déchets verts, bois), en lien avec les collectivités, les entreprises et les particuliers.

La **Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon** (CCVOO), qui regroupe 22 communes et environ 27 000 habitants au sud-ouest de Caen, est partenaire du projet afin d'en garantir l'ancrage territorial et la cohérence avec les politiques énergétiques locales.

Enfin, **Énergie Partagée**, outil national d'investissement citoyen, permet l'implication financière et démocratique des habitants en renforçant les fonds propres du projet dans le respect d'une charte exigeante.

Ces acteurs se sont regroupés au sein de la **société EVOO**, créée spécifiquement pour porter et exploiter le projet.



Localisation

Le projet est implanté sur les communes de Vieux et de Fontaine-Étoupefour, sur un site identifié comme Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAENR) début 2024. Il est situé précisément au lieu-dit Mont Haie, dans un environnement déjà dédié à des activités de valorisation de déchets.



EVOO est un projet local, collectif et citoyen, associant agriculteurs, collectivité, citoyens et entreprise spécialisée.



Le projet EVOO

Objectif lancement 2027

Motivation et objectifs

Les motivations des porteurs reposent sur une volonté commune de construire un projet de territoire, associant agriculteurs, collectivité, citoyens et acteurs économiques locaux.

Pour les agriculteurs, le projet permet de faire évoluer les assolements grâce aux **cultures intermédiaires à vocation énergétique** (CIVES), favorisant la couverture des sols, la réduction des produits phytosanitaires et l'amélioration des pratiques agronomiques.

Pour SEP Valorisation, la méthanisation s'inscrit dans la continuité de ses activités historiques de **valorisation des déchets organiques**.

Pour la CCVOO, partenaire engagé dans la démarche **100 % Énergies Renouvelables à l'horizon 2040**, l'implication dans EVOO permet d'assurer un projet exemplaire, suivi dans la durée, respectant des chartes de bonnes pratiques environnementales et générant des retombées économiques locales partagées.

La production

Le projet EVOO repose sur la production de biogaz à partir d'environ 18 000 tonnes de matières par an, comprenant majoritairement des CIVES et des biodéchets alimentaires.

L'installation affichera une puissance de 195 Nm³/h, pour une production annuelle estimée à 18,34 GWh de gaz renouvelable soit l'équivalent de la consommation d'environ 9200 habitants. Le site s'étendra sur 2,6 hectares pour un investissement total d'environ 11 millions d'euros.

Les points forts du projet

EVOO contribue à la substitution du gaz fossile par une énergie renouvelable locale, avec une proximité immédiate du réseau de gaz.

Le projet intègre également la **valorisation énergétique des déchets alimentaires**, incluant leur déconditionnement et leur hygiénisation, en réponse aux obligations réglementaires des producteurs de déchets. Le rayon d'approvisionnement est limité à 30-40 km, favorisant une gestion de proximité.

La participation citoyenne et institutionnelle garantit un projet **transparent, suivi et intégré au territoire**, tant sur le plan environnemental qu'économique.

Un territoire fortement investi dans la participation citoyenne

4 ans d'expérience,
un temps fort du territoire



« Découverte de nos entreprises et métiers
au cœur des vallées de l'Orne et de l'Odon »,
Prochaine édition en avril 2026

Les visites « Métiers vus du cœur » pour les collégiens

Dans le cadre des parcours d'orientation et de découverte des métiers, la CCVOO accueille des collégiens lors de visites « Métiers vus du cœur ». Organisés en partenariat avec la Région Normandie et son Agence régionale de l'orientation et des métiers, ces temps de rencontre permettent aux jeunes de :

- Découvrir concrètement les métiers des entreprises du territoire
- Comprendre le fonctionnement d'une entreprise
- Échanger avec des professionnels

Ces visites contribuent à éveiller les vocations et à donner du sens aux apprentissages.

S'appuyer sur cet évènement annuel pour faire connaître notre projet citoyen de méthanisation

Dès 2027, les collégiens du territoire, en classe de 4ème, auront la possibilité de découvrir la méthanisation et ses métiers lors d'une visite du site, en présence de son directeur et de ses salariés.

Une immersion réussie

A l'issue de l'édition 2025, le 21 mai, une soirée de restitution a été organisée à destination de l'ensemble des collégiens du territoire. Ainsi, les élèves ont pu exposer et présenter leur expérience.

Fort de son succès, la CCVOO, la Région Normandie et son Agence régionale de l'orientation et des métiers s'engagent dans une 5ème édition.

Une immersion qui se poursuit

S'appuyant sur son expérience en matière d'implication citoyenne au sein des projets du territoire, la CCVOO sera en capacité de relayer l'information et de favoriser l'appropriation de la méthanisation à travers ses temps pédagogiques.

Cette démarche vise à offrir à tous une meilleure compréhension de la méthanisation et de son rôle dans le développement du territoire et de la vie locale.

Pour chaque édition des "métiers vus du cœur", c'est :

Collégiens participants

+400

Structures visitées

60

Durée de la visite

1h

Des actions pédagogiques pour transmettre et sensibiliser

Pour imaginer un avenir commun

Conférences & ateliers

Mars à Juin 2025



Des ateliers participatifs pour une écologie à taille humaine

Vallées de l'Orne et de l'Odon, une culture de la participation citoyenne. De mars à juin 2025, nous avons su porter des ateliers ouverts à tous.

Convaincue que la transition écologique se construit collectivement, la CCVOO développe des ateliers de réflexion et de concertation ouverts aux habitants.

Ces ateliers ont pour objectifs de :

- Favoriser la compréhension des enjeux énergétiques locaux
- Donner la parole aux habitants et recueillir leurs idées
- Construire ensemble des solutions adaptées au territoire
- Encourager les initiatives citoyennes

Cette démarche d'écologie à taille humaine place les habitants au cœur de la réflexion et de l'action, dans un esprit de proximité, de dialogue et de co-construction.

Tous porteur d'une dynamique

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon s'engage activement pour accompagner les habitants dans la transition écologique.

À travers un cycle de conférences et d'ateliers ouverts à tous, la CCVOO a déjà proposé 19 temps forts sensibilisant aux grands enjeux environnementaux : énergie, eau, alimentation, mobilité ou encore numérique responsable.

Ces rendez-vous sont autant de moments d'échanges, de réflexion et d'actions concrètes pour imaginer ensemble un avenir plus durable, à l'échelle de notre territoire.

Nous nous servons de cette expérience, pour promouvoir la méthanisation et impliquer la population et les acteurs du territoire, dans ce projet de production d'une énergie locale et engagée.

Temps forts

19

Adultes mobilisés

550

Élèves sensibilisés

1 500

Un projet au service du territoire approuvé par ses habitants



Promouvoir le changement

À travers l'initiation à la méthanisation, les visites pédagogiques et les ateliers participatifs, la CCVOO affirme sa volonté, dans le cadre de sa participation à EVOO, de :

- Accompagner la transition énergétique de manière concrète
- Former et sensibiliser les générations actuelles et futures
- Valoriser les ressources locales
- Renforcer le lien entre les acteurs du territoire

La méthanisation devient ainsi un levier structurant pour un développement durable, solidaire et ancré dans les réalités locales.

3 temps fort de visite impliquant le comité de transition écologique, pour vivre le projet tout au long de sa construction :

- en mai-juin,
- en septembre,
- en novembre.

Inauguration

Le temps fort de l'inauguration, prévu pour la fin de l'année 2026, servira de nouveau de support à des visites et à des présentations de cette réalisation locale. Il marquera le coup d'envoi de l'organisation de visites régulières et programmées, rendues possibles à la fois par le recrutement d'un salarié et par l'aménagement des bâtiments, notamment avec la création d'une salle dédiée à l'accueil du public.

CHARTRE Métha'Normandie

*S'engager dans
le dialogue Territorial®*

Une gouvernance engagée et reconnue

Des engagements formalisés

La Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon poursuit son engagement pour une méthanisation responsable, transparente et ancrée dans son territoire.

En juin 2024, les porteurs de projet ont signé la Charte Métha'Normandie, portée par la Région Normandie.

Cette charte valorise les projets :

- Intégrés au territoire
- Associant les populations locales
- Inscrits dans une démarche de dialogue et de transparence
- Soucieux des équilibres agricoles, environnementaux et paysagers

Cette signature traduit la volonté d'inscrire le développement de la méthanisation dans une dynamique régionale exigeante et concertée.



Une reconnaissance nationale

En février 2026, le projet a obtenu le label Énergie Partagée.

Ce label indépendant évalue les projets d'énergie renouvelable selon 5 axes essentiels :

- L'intérêt territorial
- La dynamique locale
- La finance éthique et citoyenne
- La gouvernance partagée
- L'exigence écologique

Cette reconnaissance atteste de la solidité du projet, de son ancrage local et de sa capacité à associer les acteurs du territoire dans une logique de co-construction.



La création d'un comité de suivi

Afin de garantir la transparence et le dialogue dans la durée, un comité de suivi a été mis en place.

Il est composé de :

- Représentants des élus des communes riveraines
- Associés agricoles du projet
- SEP Valorisation
- La Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon
- Associations locales

Ce comité a pour missions de :

- Assurer un suivi régulier du fonctionnement de l'unité
- Favoriser l'information des habitants
- Permettre l'expression des attentes et des interrogations
- Maintenir un dialogue constructif entre l'ensemble des parties prenantes

Interviews des acteurs

Un projet agricole
et territorial au service
du territoire et des habitants

— 4 exploitations agricoles du territoire, dont les exploitations sont majoritairement céréalières, sont impliqués sur les secteurs d'Esquay-Notre-Dame, Maltot, Louvigny et La Caine. Cyrille Leboeuf, Arnaud Lebethon, Mélanie et Stéphanie Philippe, Thierry et Régis Bossuyt constituent le socle agricole du projet.

À travers leurs témoignages, ils nous expliquent pourquoi ils ont choisi de participer à cette unité, comment elle s'intègre dans le fonctionnement de leurs exploitations, et quels bénéfices ils en attendent, tant sur le plan environnemental qu'économique.

Au-delà de la **production d'énergie renouvelable**, ce projet est aussi une aventure humaine et territoriale, fondée sur la coopération, l'innovation et la volonté de **construire l'agriculture de demain**.

Pourquoi vous engager, en tant qu'agriculteur, dans un projet de méthanisation ?

*En tant qu'agriculteurs, nous sommes sensibles aux **énergies renouvelables** puisque nous avons tous des **panneaux photovoltaïques** sur nos bâtiments d'exploitation. La méthanisation poursuit ces objectifs avec la **production de gaz vert**.*

*En effet, pour nous, développer les énergies renouvelables, c'est à la fois sécuriser et diversifier nos revenus, gagner en autonomie énergétique et mieux **valoriser les ressources de nos exploitations**. C'est aussi une manière concrète de contribuer à la transition énergétique tout en renforçant la durabilité et l'avenir de nos fermes et de notre territoire.*

En quoi ce projet change-t-il votre métier d'agriculteur ?

*Ce projet ne réalisera aucun changement à notre métier d'agriculteur hormis une diversification supplémentaire de nos assolements (répartition des cultures et des jachères entre les terres). Par contre la méthanisation **nous apporte un débouché supplémentaire pour nos productions**, ce qui n'est pas négligeable.*

Quel impact la méthanisation a-t-elle sur vos pratiques agronomiques, sur nos paysages, notre environnement ?

*La méthanisation fait évoluer positivement nos **pratiques agronomiques**. Elle nous permet d'allonger les rotations culturales, ce qui contribue à réduire l'usage des herbicides. Le digestat (résidu solide ou liquide issu de la méthanisation des matières organiques) issu de l'unité remplacera une partie des engrais chimiques, limitant ainsi nos achats d'intrants et notre impact environnemental.*

“ **L'implantation de certaines espèces favorise des floraisons plus tardives, bénéfiques pour les abeilles et la biodiversité.** ”

Enfin, le développement de cultures intermédiaires assure une couverture des sols en hiver, protégeant les terres et jouant pleinement leur rôle de pièges à nitrates.

Quelles garanties en matière d'odeurs ou de nuisances ?

*Le choix de l'implantation a été faite sur un axe stratégique **loin de toutes habitations** afin d'occasionner le moins de gêne possible.*

Il n'y aura aucuns effluents d'élevages (fumier ou lisier) sur le site limitant ainsi les nuisances olfactives.

Enfin, les exploitations sont proches de l'unité de méthanisation limitant ainsi le transport des matières.

— Pour nous, ce projet de méthanisation représente bien plus qu'un outil de production d'énergie. C'est une démarche collective qui nous permet de faire évoluer nos pratiques, de mieux valoriser nos ressources et de participer concrètement à la transition énergétique de notre territoire. **Nous espérons qu'il contribuera à construire une agriculture à la fois plus durable, plus autonome et tournée vers l'avenir.**

Interviews des acteurs

Un projet agricole
et territorial au service
du territoire et des habitants

— M. Penlaë, SEP Valorisation, Président d'EVOO.
La société SEP valorisation gère le site de compostage situé à Fontaine-Étoupefour depuis 2019. Elle nourrit des partenariats de proximité avec les agriculteurs et les collectivités dont elle traite les déchets.

Comment est née l'idée du projet de méthanisation ?

SEP Valorisation s'est implantée sur le territoire de la CCVOO en 2019 au lieu dit le Mont Haie à Fontaine-Étoupefour. Le site de 2 hectares accueille une plateforme de compostage de déchets verts, une plateforme de valorisation du bois, une déchèterie professionnelle, un pôle logistique, des locaux sociaux et administratifs. La plateforme de compostage valorise les déchets de la CCVOO et d'autres collectivités pour produire du compost normalisé NFU 44051 qui est vendu aux agriculteurs du territoire. Ce partenariat collectivité, entreprise, agriculteurs a été à l'origine du projet de méthanisation. La loi anti gaspillage de 2020 a fixé un cadre réglementaire à la collecte et valorisation des déchets organiques. La CCVOO très active sur les énergies renouvelables a très rapidement vu l'intérêt de notre projet qui répond parfaitement aux objectifs réglementaires ; d'être un territoire 100% énergies renouvelables ; et d'accompagner un projet économique qui participe aux évolutions des pratiques agricoles.

Pourquoi avoir choisi cette solution plutôt qu'une autre forme de valorisation ?

Le projet EVOO répond à la réglementation pour la valorisation de déchets organiques et permet aux agriculteurs de valoriser leurs cultures intermédiaires. Cette solution est la plus performante techniquement.

Nous déconditionnons les déchets organiques, les hygiénisons conformément à la réglementation et ils sont valorisés directement par la méthanisation situé à côté du bâtiment de déconditionnement sans avoir besoin d'être transportés. Nous valorisons la matière en produisant du biogaz et le digestat est utilisé comme amendement organique par les agriculteurs partenaires du projet.

Depuis quand le projet est-il en réflexion ?

Le projet est en réflexion depuis 2021-2022, la première étude de faisabilité a été présentée le 12 mai 2023. Suite à cette présentation, de nombreuses réunions ont été organisées pour expliquer et développer le projet en collaboration avec les services de l'État, le maître d'œuvre et des bureaux d'études spécialisés.

Pouvez-vous expliquer simplement comment fonctionne cette unité ?

La méthanisation est un processus qui permet de produire du biogaz à partir de la fermentation de matières organiques. Ce gaz est ensuite utilisé pour produire de l'énergie sous forme de biométhane, d'électricité, de chaleur ou encore de biocarburant pour faire fonctionner des véhicules.

“ Cette énergie renouvelable représente une opportunité pour les collectivités soucieuses de conjuguer gestion responsable des déchets, production d'énergie renouvelable et réduction de leur impact environnemental. ”

Quelles sont les principales contraintes techniques ?

Une unité de méthanisation est une unité industrielle qui nécessite une maîtrise technique, réglementaire et environnementale forte.

Quels types de matières sont utilisées ?

Tonnage 18000T :

- 10 500 T de CIVES (Cultures Intermédiaires à Vocation Energétique) (végétaux)
- 4 500 T de biodéchets déconditionnés (déchets organiques restaurants, cantines, industrie agroalimentaire, grande et moyenne surface...)
- 3 000 T de biodéchets à déconditionner

— Le projet de méthanisation EVOO illustre une solution concrète pour valoriser les déchets organiques tout en produisant une énergie renouvelable.

Interviews des acteurs

Un projet agricole
et territorial au service
du territoire et des habitants

— M. Gobé, vice-Président en charge du comité de Transition Énergétique, une commission qui a la particularité d'associer des habitants du territoire en plus d'élus municipaux; et par ailleurs Maires d'Esquay-Notre-Dame. Il est impliqué dans les échanges avec les partenaires historiques depuis la genèse du projet en 2021-2022.

Quels bénéfices environnementaux apporte le projet ?

Toute production d'énergie a forcément un impact sur l'environnement. L'objectif est donc de le réduire au maximum tout en tenant compte des bénéfices apportés.

L'unité de méthanisation est un projet vertueux, car elle permet de recycler des déchets locaux pour produire de l'énergie. Sa proximité avec les sources d'approvisionnement limite les transports et donc la pollution. À l'inverse, si ces déchets étaient traités plus loin, cela impliquerait davantage de déplacements et l'importation de gaz provenant d'autres territoires.

Les agriculteurs qui fournissent les matières nécessaires au fonctionnement du méthaniseur se situent dans un rayon de 30 km. Cela permet de rester dans une logique locale et de réduire l'impact du transport.

De plus, le digestat — la matière restante après la méthanisation — est utilisé par des agriculteurs situés à moins de 5 km du site. Ce produit sert d'engrais naturel et permet de réduire l'utilisation d'engrais chimiques. Cela limite à la fois leur importation et leur impact environnemental.

Quel impact sur les émissions de gaz à effet de serre ?

Comme toute activité énergétique, le projet a un impact, mais celui-ci est fortement réduit grâce à son organisation locale et à la valorisation des déchets qu'il permet. Le principe est simple : plus la production et l'utilisation sont locales, plus les émissions liées aux transports et à l'importation d'énergie diminuent.

Ce projet repose sur une collaboration entre les élus, les agriculteurs et les citoyens engagés dans des initiatives d'énergie partagée. Ensemble, ils participent à la production d'un gaz renouvelable et plus respectueux de l'environnement.

En résumé, il s'agit d'un projet collectif, ambitieux et ancré dans le territoire, qui vise à limiter l'impact environnemental tout en facilitant la transition énergétique locale.

Comment s'inscrit-il dans la transition énergétique locale ?

En 2017, la CCVOO a pris un engagement fort : devenir un territoire alimenté à 100 % par des énergies renouvelables. Cette décision a été votée à l'unanimité lors du Conseil communautaire. Il s'agit d'un projet ambitieux et précurseur.

“ L'objectif fixé est de réduire de 50 % la consommation d'énergie d'ici 2040, soit dix ans avant l'échéance fixée par l'État, prévue pour 2050. ”

Le méthaniseur participe directement à cette démarche en produisant du gaz renouvelable sur le territoire. En parallèle, d'autres sources d'énergie verte sont développées, notamment le solaire que nous systématisons sur nos bâtiments public et que nous encourageons également avec des partenaires privés. La naissance en février en 2026 d'une Personne Morale Organisatrice (PMO) est également un acte fort. Elle fera demain le lien entre producteurs et consommateurs d'énergie sur tout le territoire intercommunal.

— La CCVOO montre ainsi son engagement concret dans la transition énergétique.

Interviews des acteurs

Un projet agricole
et territorial au service
du territoire et des habitants

— Mme . Renard, Énergie partagée.

L'association accompagne les initiatives de production d'énergie renouvelable qui associent les habitants et acteurs de leur territoire.

Qu'est-ce qu'Énergie Partagée et quel est son rôle dans le projet ?

La vocation d'Énergie Partagée est d'accompagner une réappropriation de l'énergie par les citoyens, non seulement financièrement par leur implication au capital de ces projets de territoires, mais aussi par une participation active aux réflexions de fond qui composent une transition énergétique durable et partagée.

La transition énergétique ne pourra se réaliser durablement que si elle s'opère en lien étroit avec les territoires et les habitants :

- Des citoyens moteurs, sous forme de collectifs, d'associations, de sociétés citoyennes qui impulsent et animent localement les projets.
- Des collectivités impliquées, qui facilitent l'émergence et le fonctionnement de ces initiatives et y prennent part dans la durée.
- Des acteurs économiques, compétents et engagés, qui sauront apporter une expertise technique fiable.

Les situations de conflits ou de blocages ne sont pas propices à la participation ni à l'intégration territoriales des énergies renouvelables. L'énergie citoyenne vise justement à créer les conditions d'un dialogue serein entre le projet et le territoire en associant le plus tôt possible les acteurs locaux et en maximisant notamment les retombées et bénéfices pour le territoire.

Quels sont les bénéfices pour le territoire et pour les communes ?

Bien conduite, la méthanisation est un outil intéressant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), produire un substitut aux engrais de synthèse (le digestat) et permettre une gestion de proximité des déchets fermentescibles.

Énergie Partagée veut avoir un rôle d'incitation à l'évolution des pratiques en conditionnant son aide à l'exemplarité des projets de méthanisation, au-delà de l'aspect citoyen et local et du minimum réglementaire.

“ C'est tout simplement, un remède à l'impuissance face à l'urgence climatique. ”

Quelle place pour la pédagogie et l'appropriation par les élus et les habitants ?

Depuis plusieurs années, Énergie Partagée s'intéresse à l'impact des projets citoyens et de l'énergie citoyenne et réalise des outils et publications pour documenter et qualifier ces impacts. Pour compléter ces différents outils, nous avons souhaité structurer une démarche d'évaluation de l'impact social des projets citoyens.

L'impact social d'une structure est constitué par les effets qu'elle produit sur ses parties prenantes et plus largement sur la société. Ces impacts sont générés par les activités de l'organisation, ses pratiques et sa gouvernance. Ils peuvent être sociaux, culturels, environnementaux, économiques...

Ce sont des projets qui donnent du sens à la transition énergétique : d'une part, parce que face à l'urgence climatique et au risque de perte d'espoir dans l'avenir, ces projets sont un moyen pour les citoyens et les collectivités de reprendre les choses en main pour faire partie de la solution.

— L'énergie citoyenne démocratise la transition énergétique, et met en action les citoyens et les collectivités pour l'ancrer durablement dans les territoires.

Méthanisation

*Un projet de territoire,
pour les Vallées de l'Orne et de l'Odon*